

Tableau Financement :

Comptes	EMPLOIS	MONTANTS en €
1641	REMB DETTES FINANCIERES	12 655.64
2131	BATIMENTS	150 000.00
2154	MATERIEL ET OUTILLAGE HEB	30 000.00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	16 000.00
2184	MOBILIER	10 000.00
	TOTAL	218 655.64
	RESSOURCES	MONTANTS
	CAF	35 414.44
1022	Fonds (FCTVA, fonds structure)	18 000.00
13188	Subvention d'investissement	65 000.00
	Apport FR	100 241.20
	TOTAL	218 655.64

Montant global des dépenses : **218 655.64 €**

Montant global des recettes : **218 655.64 €**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité des membres présents :

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'EPRD 2023 arrêté comme suit :

Fonctionnement :

- Montant global des dépenses et recettes : **2 541 161.97 €**

Financement :

- Montant global des dépenses et recettes : **218 655.64 €**

La secrétaire de séance
ESCOFET Danièle,



Violay, le 07 mars 2023,
La Présidente du CA du CCAS,
Maire de VIOLAY,
CHAVÉROT Véronique



Conformément aux dispositions de l'article L. 2131-1 du Code Général des collectivités territoriales, la date de publication sur le site internet de la commune attestée est le....

Madame le Maire

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de LYON situé au 184 rue Dugesclin, 69433 LYON Cédex 03, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.